



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**Cont@ct n°18 du 1er juin 2018**



*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# VIE FEDERALE

## FDVA « NOUVELLE FORMULE » : UN SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ET SA STRUCTURATION

**Dans la loi de finances pour 2018, le FDVA a été abondé de 25 millions d'euros dans le but de soutenir le fonctionnement et les projets innovants des associations, en substitution des fonds auparavant attribués par les parlementaires dans le cadre de la « réserve parlementaire ». Les fonctions d'appui au développement et à la structuration de la vie associative locale, telle qu'elles s'exercent dans les fédérations départementales de la Ligue, font partie des cibles prioritaires de financement.**

Les projets de décret et d'instruction du FDVA, dont la publication est imminente, précisent que le fond a désormais pour objet, au plan régional, le « **financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités qu'elle a créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population** ». Ce financement correspond au 25 millions d'euros de l'ex-réserve parlementaire et représente désormais ¾ de l'enveloppe FDVA. Pour la moitié de ces crédits, la répartition est égale par département. Pour l'autre moitié, la répartition est effectuée selon la population et les associations dans chaque département.

Ce nouvel objet s'ajoute :

- à l'activité traditionnelle de financement par le FDVA de la formation de bénévoles qui ne peut désormais dépasser le quart des ressources du fond.
- à l'activité du FDVA (encore embryonnaire) de validation des actions de formations destinées aux bénévoles et éligibles au compte engagement citoyen (CEC) (le décret concernant la typologie des formations n'ayant pas encore été publié)



peut désormais dépasser le quart des ressources du fond.

- à l'activité du FDVA (encore embryonnaire) de validation des actions de formations destinées aux bénévoles et éligibles au compte engagement citoyen (CEC) (le décret concernant la typologie des formations n'ayant pas encore été publié)
- au financement, par le FDVA national, d'études et d'expérimentations contribuant au développement de la vie associative dans une perspective d'innovation sociale.

**Pour notre réseau Ligue de l'enseignement**, ce nouvel objet de financement pour le FDVA revêt trois enjeux principaux :

- Accompagner les petites associations dans la mobilisation des subventions de fonctionnement pour favoriser leur développement
- Mobiliser les fonds fléchés vers le soutien aux acteurs de l'accompagnement, notamment pour abonder le financement de nos Centres de ressources à la vie associative (CRVA)
- Nous positionner dans la gouvernance des collèges départementaux consultatifs et des commissions régionales FVDA, pour influencer sur les priorités de financement définies localement.

**Ces enjeux concernent également nos secteurs sportifs Usep et Ufolep**, car, contrairement au volet du FDVA sur la formation des bénévoles, le dispositif concerne les associations de tout secteur, y compris les associations sportives.

**Les éléments et modalités d'instruction n'étant pas encore complètement stabilisés à ce stade (les projets de décret et d'instruction FDVA n'indiquent pas explicitement qui seront in fine les services instructeurs), les fédérations sont invitées à contacter leur DDCS pour les questionner sur le sujet et se positionner sur la mobilisation des fonds en direction des acteurs de l'accompagnement à la vie associative locale.**

#### **Les modalités d'affectation des fonds dédiés au financement des projets**

L'affectation des fonds lié au « financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets » sera définie par le préfet de département dans une **note d'orientation départementale**, comprenant un diagnostic territorial et des priorités de financement. Cette note devra tenir compte :

- Des priorités de financement national, décrites ci-dessous
- Des priorités de financement régional, définies par le préfet de région à partir de l'avis de la commission régionale consultative du FDVA
- Des priorités départementales, définies par le préfet de département à partir de l'avis d'une nouvelle instance consultative, le collège départemental du FDVA, portant sur les enjeux ou priorités pour le secteur associatif à accompagner plus particulièrement.

Dans certains cas, la publication de cette note d'orientation pourra être confiée au niveau régional à la DRJSCS. Elle décrira le cadre général du dispositif et recensera en annexe les priorités de chaque département. Il sera, dans tous les cas, possible de construire un **socle commun régional figurant dans chaque note d'orientation départementale** et de soutenir dans ce cadre des projets interdépartementaux.

Pour que les associations soient informées de ces priorités et modalités de soutien, les notes d'orientation

Pour que les associations soient informées de ces priorités et modalités de soutien, les notes d'orientation régionales seront transmises au FDVA national et publiées sur [associations.gouv.fr](http://associations.gouv.fr). **Les Points d'appui à la vie associative, au premier rang desquels les CRIB, joueront un rôle important en la pour informer et accompagner les petites associations** remplissage du dossier via le télé service [lecompteasso.gouv](http://lecompteasso.gouv).

### Les priorités nationales d'attribution de ces nouveaux crédits

- Des financements annuels allant de **1 000 à 15 000 euros** (ces seuils restant souples), pouvant être reconduits sur plusieurs années
- Concerne les **associations de tout secteur**, y compris les associations sportives (contrairement au volet du FDVA sur la formation des bénévoles)
- Les actions éligibles en priorité sont :
- les actions **non déjà soutenues par un acteur public**, ni bénéficiant déjà d'un dispositif de soutien de droit commun comme le soutien aux structures « Quartiers politiques de la ville ».
- les demandes visant à **structurer la vie associative du territoire ou à renforcer le maillage des acteurs de l'accompagnement associatif**, indépendamment de toute approche sectorielle et au-delà de leurs éventuels seuls membres.
- Deux types de soutien possibles
  - Au **fonctionnement global d'une association**, avec une priorité donnée :
    - aux actions « concourant au dynamisme de la vie locale, à la création de richesses sociales et économiques à impact notable pour le territoire, notamment ceux ruraux, moins peuplés, ou enclavés. »
    - aux associations démontrant une capacité à mobiliser significativement des bénévoles réguliers sur le territoire, en particulier s'ils reflètent une certaine mixité sociale
    - aux petites associations employant 2 salariés au plus
  - Aux **projets qui concourent au développement, à la consolidation et à la structuration de la vie associative locale**. En particulier :
    - les projets associatifs concourant au développement de l'offre d'appui et d'accompagnement des petites associations locales : création et mise à disposition d'outils, mise en place d'espaces de rencontres et d'information, maillage de lieux ressources sur le territoire, coopération inter-associative
    - les projets associatifs à dimension prospective, concourant à l'innovation sociale, environnementale, sociétale,

### Associations éligibles

- Associations de tout secteur, sans condition d'agrément mais répondant aux trois conditions du tronc commun d'agrément (<https://www.associations.gouv.fr/association-agree.html>).
- Ne sont pas éligibles les associations culturelles, para administratives (ayant plus de 75% de ressources publiques et sans autonomie de gestion) politiques ou défendant un secteur professionnel.

### Composition et rôle des instances consultatives

#### 1. La commission consultative régionale du FDVA

Est l'instance stratégique de dialogue sur les enjeux relatifs à la vie associative. Elle est consultée chaque année sur :

- les priorités de financement pour le soutien au « financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités »
- le document de synthèse récapitulant les demandes de financement de formations ou de projets associatifs
- les actions de formation éligibles au CEC

Elle est composée

- de chefs de services déconcentrés de l'Etat
- d'un représentant de chaque conseil départemental de son ressort territorial
- de **personnalités qualifiées** désignées par le préfet de région dont la moitié sur proposition du membre régional du Mouvement associatif. Au moins la moitié des personnalités qualifiées est issue de collèges départementaux (proposition commune à privilégier par le Mouvement associatif) Ces personnalités sont nommées intuitu personae par arrêté pour une durée de 5 ans. Elles sont issues de secteurs variés, reflétant le tissu local (représentants d'associations non fédérées).
- Eventuellement des représentants des conseils régionaux dans une logique de conférence de financeurs.
- La présidence est assurée par le préfet de région ou son représentant, éventuellement conjointement avec le président du conseil régional.

## 2. **Le collège départemental consultatif de la commission régionale du fonds**

Est une émanation de la commission régionale. Son rôle est limité au volet « Financement global de l'activité d'une association ou mise en œuvre de nouveaux projets ou activités ». Elle rend des avis consultatifs qu'il rapporte à la commission régionale sur :

- d'éventuels enjeux ou priorités pour le secteur associatif, à accompagner plus particulièrement. Cet avis est susceptible d'influencer la note d'orientation départementale relative au « financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités ». Ces priorités ne doivent pas être ciblées sur un secteur associatif ou sur une politique publique faisant l'objet d'une politique publique portée au niveau national. Pour rendre son avis sur les priorités, il tient compte de celles identifiées au niveau régional.
- les propositions de financement portant sur le financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de projets

Sa composition, fixée par arrêté du préfet de département :

- 3 représentants des maires des communes et des présidents d'EPCI (à l'appréciation de l'Association des maires du département, ou le cas échéant élus à la proportionnelle)
- Le représentant du conseil départemental désigné par le président du conseil départemental
- **4 personnalités qualifiées** désignées par le préfet de département dont une partie sur proposition du membre régional du Mouvement associatif, pour une durée de 5 ans. Ils sont issus de secteurs associatifs variés, d'associations de tailles diverses, fédérées ou pas, reflétant le tissu local
- Est présidé par le représentant de l'Etat dans le département

### 3. Le comité national du FDVA

Le comité est consulté chaque année sur :

- Les priorités de financement en matière de formations, d'expérimentations et d'études ;
- La répartition des crédits destinés à chacun des objets du fonds
- Le document de synthèse des propositions de financement relatives aux projets d'expérimentations, d'études et d'actions de formation adressés par des associations et organisés au plan national ou dans le cadre de deux régions au moins.
- Les actions de formation destinées aux bénévoles et éligibles au compte d'engagement citoyen organisées au plan national ou dans le cadre de deux régions au moins.

Il est composé :

- du ministre chargé de la vie associative ou son représentant, qui en assure la présidence ;
- de onze représentants des ministres chargés de l'économie sociale, de la justice, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la ville, de la culture, des territoires ruraux, de l'environnement, de la santé, de la jeunesse et du tourisme ;
- de **onze personnalités qualifiées** désignées par arrêté du ministre chargé de la vie associative. Six d'entre elles sont désignées sur proposition du Mouvement associatif. Marie Lamy, responsable développement associatif et ESS, au Centre confédéral de la Ligue de l'enseignement en fait partie.

Tout sur « Ligue & vous » : <https://laligue.org/fdva-nouvelle-formule-un-soutien-fleche-vers-la-vie-associative-locale-et-sa-structuration/>





# Tarifs statutaires 2018/2019

## Voté à l'AG le 15 avril 2018

Conformément à l'article 4 des Statuts de l'UFOLEP, les tarifs d'affiliation et d'adhésion proposés par le Comité Directeur doivent être fixés par l'Assemblée Générale.

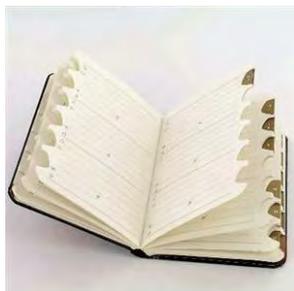
### ◆ Droit d'affiliation

C1/C2 - Abonnement revue EJ	50,00 €
C3	56,00 €
C3S (de 1 à 20)	98,00 €
C3S (de 21 à ...)	50,00 € + (2,60 € x nombre total de personnes)

### ◆ Droit d'adhésion

<input type="radio"/> Licence adulte	6,10 €
<input type="radio"/> Licence jeune	3,55 €
<input type="radio"/> Licence enfant	1,41 €

# MISE A JOUR DU REPERTOIRE

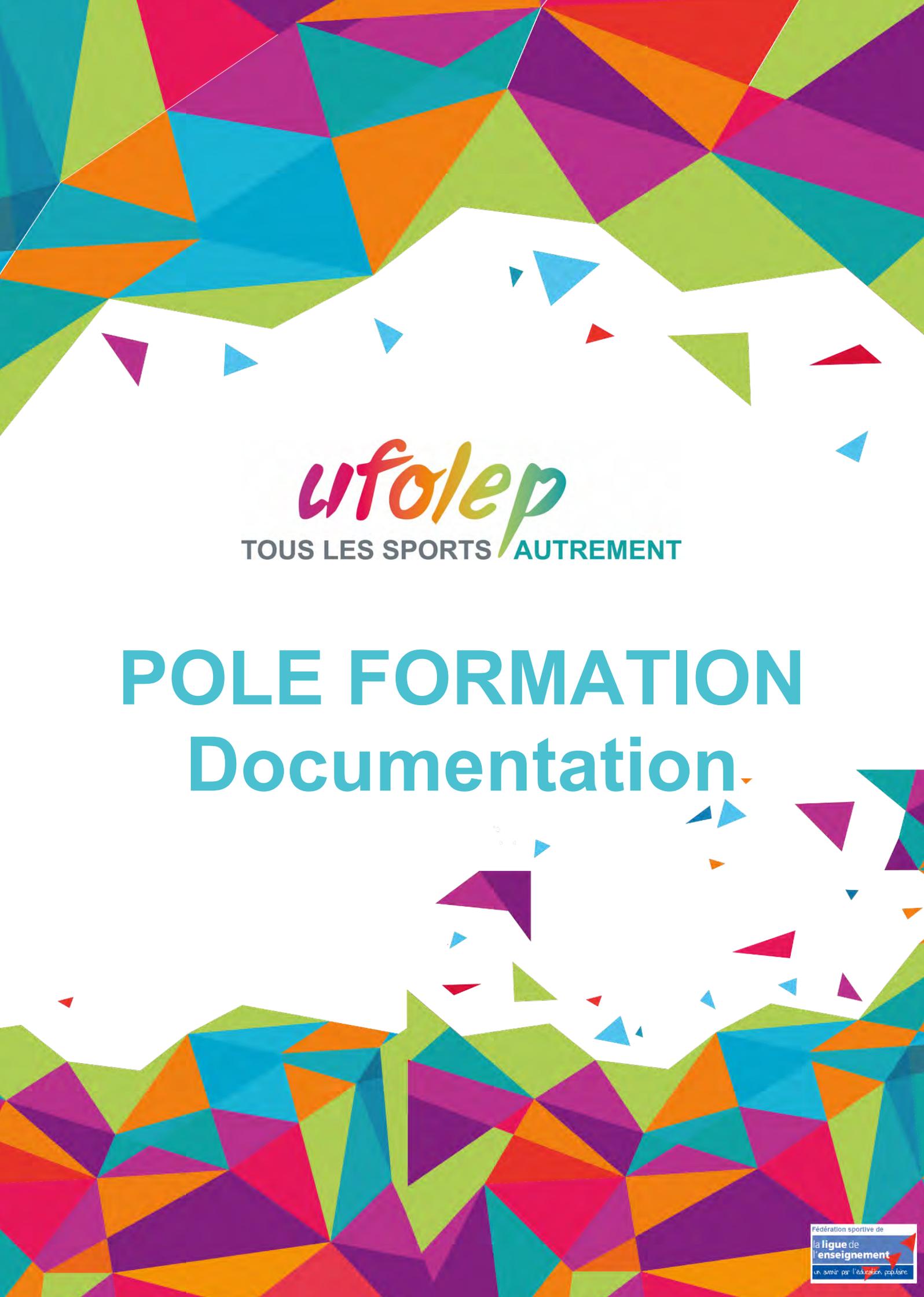


UFOLEP 22

Nouveau téléphone : 02.96.94.16.08

UFOLEP 67

Départ du délégué du comité UFOLEP 67 : Thierry FRANTZ.  
Actuellement en congés, son départ officiel est au 8 juillet.  
Nous vous informerons prochainement des suites.



*wfolep*  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# POLE FORMATION Documentation

## Les outils « Éduquer c'est prévenir ! » sont disponibles

"Éduquer c'est prévenir !" ce sont des programmes éducatifs et pédagogiques clefs en main pour sensibiliser et prévenir des risques dans le cadre familial, scolaire ou périscolaire.

L'objectif ? Créer chez les plus jeunes une culture de la responsabilisation à travers des initiations éducatives telles que la prévention des risques domestiques, la prévention canicule, le "savoir-rouler", ...

L'Équipe Pédagogique Nationale et le pôle formation vous propose de vous doter de ces outils complémentaires aux dispositifs sportifs et citoyens de l'UFOLEP.

### 4 THEMATIQUES - 5 INITIATIONS

Chaque pack thématique est composé :

- de jeux éducatifs (puzzles, dominos, memorys...)
- d'un triptyque pédagogique
- d'affiches et flyers
- de guide d'intervention pédagogique

L'ensemble des initiations se retrouvent dans le **PACK COMPLET** pour 150 € TTC (frais de port en sus)

### ROLL-UP DÉDIÉ

Vous avez également la possibilité de compléter votre kit d'outils avec le **roll-up "Éduquer c'est prévenir !"**.

Tarif négocié à 112,8 € TTC (frais de port inclus)

[>>> DEMANDEZ VOS OUTILS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE <<<](#)

### POUR COMMUNIQUER SUR CE DISPOSITIF

Vous disposez de différents outils pour promouvoir ce dispositif notamment auprès de structures partenaires >> Téléchargez le [KIT COMM](#)

**PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE  
UFOLEP - 2018**

**Formation Technique et Pédagogique**

**SECOURISME**

**FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE  
SECOURISME**

**Objectifs de formation**

- ✓ Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

**Publics visés**

- ✓ Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

**Éléments de contenus**

- Actualités ministérielles et fédérales relatives au secourisme
- Évaluation des gestes techniques - points clés - justification
- QCM / Référentiels PSC1

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	16 à 24 personnes maximum (par journée de formation continue)	Toulouse – Sauméjan - Fougères – Valence – Ile-de-France – Nevers – Montpellier

**Intervenants**

Philippe ATRY – Isabelle COLLAVET – Vincent DEFOSSEZ – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – Stéphane LALANNE – Hervé LEROC – Fabien LE GUENENC – Mauricette LE MAITRE – Anthony ROBERT – José ROIG

**Coût du stage**

- Coût Pédagogique : 150 €
- Frais de déplacement sont à la charge des comités/publics
- Frais de restauration (déjeuner) pris en charge par l'UFOLEP nationale

**Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne**

Vous aurez le choix entre les dates et lieux ci-dessous :

- 23 mai 2018 à Mondonville (31)
- 15 juin 2018 à Sauméjan (47)
- 19 juin 2018 à Fougères-sur-Bièvres (41)
- 26 septembre 2018 à Valence (26)
- Les 18 et 19 octobre 2018 (Formation continue et rassemblement des formateurs) **ou** le 4 octobre 2018 en Seine-et-Marne et le 5 octobre 2018 dans le Val-de-Marne (région parisienne)
- 3 octobre 2018 à Nevers (58)
- 12 décembre 2018 à Montpellier (34)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/formationcontinueformateursecourisme.html>

**PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE  
UFOLEP - 2018**

<b>Formation Technique</b>	<b>COMPTABILITÉ</b>
----------------------------	---------------------

**MAÎTRISER ET SUIVRE LA COMPTABILITÉ D'UNE ASSOCIATION**

**Objectifs de formation**

✓ Être capable de construire, de gérer et de suivre le budget de son comité
---

**Public visé**

✓ Trésoriers et/ou professionnels des comités en charge du budget
---

**Éléments de contenus**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition et cadre de la comptabilité (obligations, principes comptables, plan comptable)</li> <li>- Opérations comptables (courantes et d'inventaire)</li> <li>- Documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe)</li> <li>- Montage des dossiers / budget</li> </ul>
---

Durée de la formation	Effectif	Lieu de la formation
2 jours	20	Paris

**Intervenants**

✓ Francis ROBIN : Cadre comptable administrative UFOLEP
---

**Coût du stage**

<p><b>Coût Pédagogique : 300 €</b>          Les frais de déplacement sont à la charge des comités  <b>NB</b> : les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale pour les stagiaires « UFOLEP ». Pour les autres stagiaires (USEP ou Ligue de l'enseignement), une refacturation sera envoyée à la structure employeur correspondante qui pourra demander une prise en charge à Uniformation dans le cadre de son plan de formation.</p>
--

**Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne**

<p><b>24 et 25 octobre 2018</b></p> <p align="right"><a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacompta.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacompta.html</a></p>
--

**PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE  
UFOLEP - 2018**

**Formation Technique**

**ASSURANCE**

**LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPÉCIFIQUES AUX PRATIQUES SPORTIVES**

**Objectifs**

- ✓ Comprendre l'interaction des mécanismes juridiques du droit civile et sportif analysant ainsi les obligations juridiques pesant sur les différents acteurs du monde sportif
- ✓ Analyser la sanction en cas de non-respect de la procédure de souscription du contrat d'assurance

**Public visé**

- ✓ Prioritairement, les nouveaux délégués et délégué N+1 et N+2 des comités départementaux UFOLEP
- ✓ Délégués UFOLEP des comités

**Éléments de contenus**

- La législation spécifique en matière sportive (Code du sport et code civil)
- Les différentes garanties en matière de responsabilité civile, de protection des locaux et du matériel utilisé
- Le risque sportif : une garantie spécifique

Durée de la formation	Effectif	Lieu de la formation
2 jours	20	Paris

**Intervenants**

- ✓ Référent(e) de la DTN
- ✓ Jean-Pierre NEMIROVSKI – Consultant Assurance (NEXFORMA)

**Coût du stage**

**Coût Pédagogique : 300 €**

Les frais de déplacement sont à la charge des comités

**NB** : les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale pour les stagiaires « UFOLEP ». Pour les autres stagiaires (USEP ou Ligue de l'enseignement), une refacturation sera envoyée à la structure employeur correspondante qui pourra demander une prise en charge à Uniformation dans le cadre de son plan de formation.

**Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne**

**15 et 16 novembre 2018**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiqueassurancepratiquesportives.html>

# JURYS NATIONAUX CQP ALS 2018 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

## TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2018 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

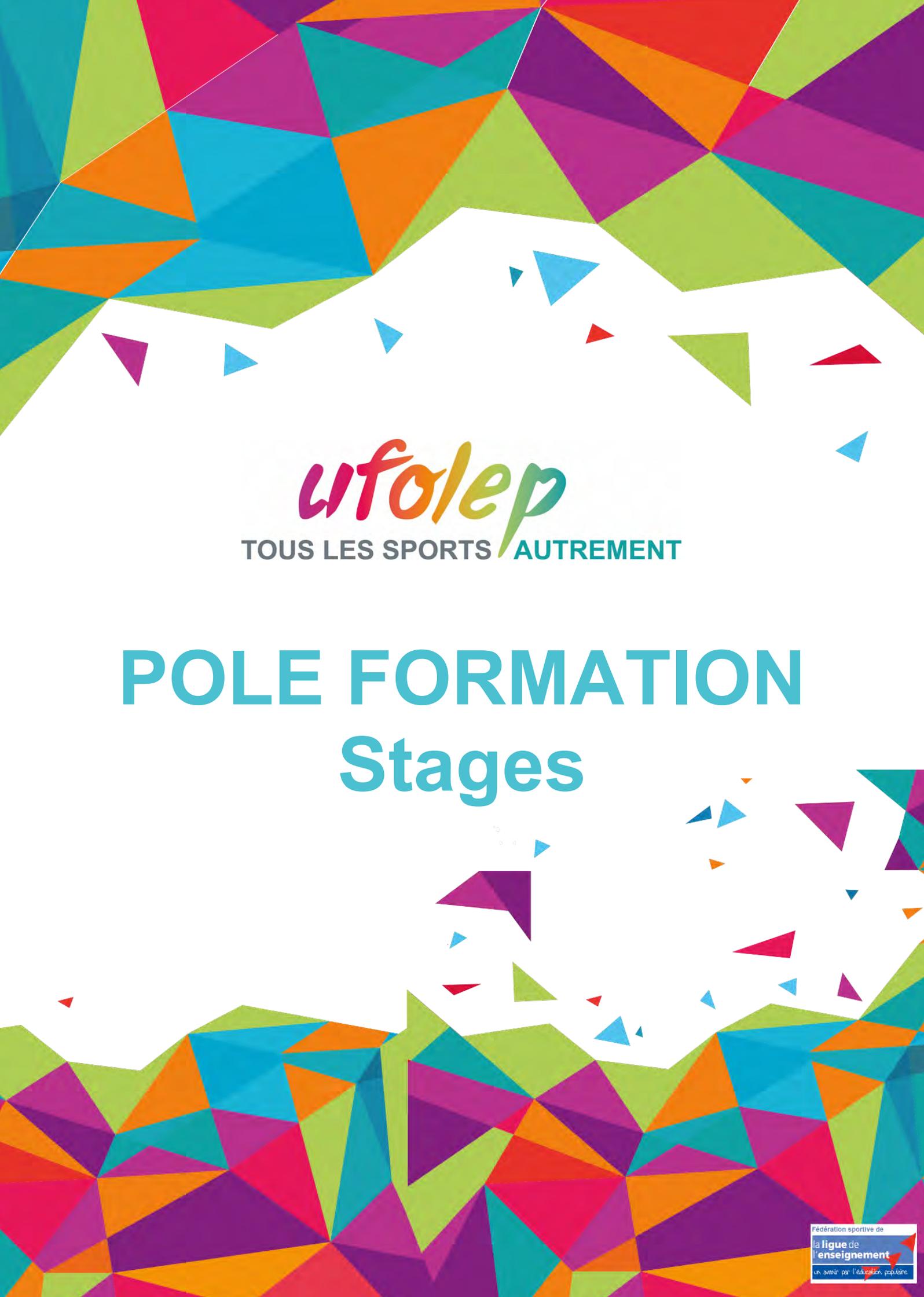
<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Mardi 27 février 2018	29 janvier 2018
Mercredi 23 mai 2018	27 avril 2018
10 juillet 2018 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	4 juin 2018
Mercredi 17 octobre 2018	21 septembre 2018

Nous vous rappelons qu'il est impératif que vous nous transmettiez vos dossiers avant ces dates butoirs au Pôle National Formation. Au-delà de ces dates et dans le cas de dossiers incomplets, les dossiers de vos candidats seront automatiquement reportés sur le jury d'après.

Les dossiers VAE doivent également nous être transmis à ces même dates.

[NB : utilisation des nouveaux documents](#)

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.



*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# POLE FORMATION

## Stages

**Gymnastique artistique – Stage des référents territoriaux  
Les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Stage Technique - GYMNASTIQUE</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du samedi 30 (11h) au dimanche 1 <sup>er</sup> juillet (15h) 2018 au CREPS de Bourges (18)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licenciés UFOLEP (<i>saison 2017/ 2018</i>)</li> <li>✚ <b>Responsables formation animateurs et officiels</b>, actifs et validés par les comités départementaux/régionaux UFOLEP, gymnastique des 4 groupes</li> </ul>
<b>Pré requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être titulaire du BF2A option 3 et/ou du BF2O option3, et avoir une implication concrète dans les formations d'officiels et/ou animateurs</li> </ul>
<b>Objectif</b> (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Bilan de la dernière saison, notamment à propos des changements de groupe, et plus généralement sur les aspects sportifs et de jugement</li> <li>✚ Présentation et réflexions pour validation sur les modifications de la brochure pour le programme 2017-2020 (bilan fait à partir des retours des régions)</li> <li>✚ Travail sur la refonte du Plan National de Formation (PNF), filière animation, et officiels. Projets formations et diplômes en cours d'élaboration par le national</li> <li>✚ Projet de développement (accueil des nouveaux clubs, nouvelles formes de regroupement compétitif, nouvelles pratiques/ Gym autrement ex : minigym)</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b> (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Compte-rendu des formations</li> <li>✚ Bilans des compétitions</li> <li>✚ Synthèse statistique sur les engagements</li> <li>✚ La brochure 2017-2020</li> <li>✚ Formalisation du nouveau plan de formation (animation et officiels)</li> <li>✚ Outils de développement (ateliers)</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Florence DUFRAISE-LEVADOUX
<b>Responsable formation</b>	Florence DUFRAISE-LEVADOUX
<b>Formateurs</b>	Sébastien BAUD – Sébastien DESMOTS – Florence DUFRAISE-LEVADOUX – Prescilla EMAILLE – Christelle GUARINI – Christelle. MARION
<b>Coût par stagiaire</b>	Pris en charge par le Pôle formation
<b>Renseignements et inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale / régionale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✉ UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier - 75341 PARIS Cedex 07</li> <li>☎ 01 43 58 97 62</li> <li>✉ <a href="mailto:esyritis.lalique@ufolep-usep.fr">esyritis.lalique@ufolep-usep.fr</a></li> </ul> <p><b>Date limite d'inscription (via le comité UFOLEP) : 8 juin 2018</b></p>

## Stage T : regroupement des référents territoriaux Les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018 à Bourges (18)

**Dates et lieux :** du samedi 30 juin (11h) au dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 (15h) au CREPS de Bourges (18)

**Public** (*Licenciés UFOLEP à jour pour 2017/2018*) :

- Responsables formation animateurs et officiels, actifs et validés par les comités départementaux/régionaux UFOLEP, gymnastique des 4 groupes

**Objectifs :**

1. Bilan de la dernière saison, notamment à propos des changements de groupe, et plus généralement sur les aspects sportifs et de jugement
  2. Présentation et réflexions pour validation sur les modifications de la brochure pour le programme 2017-2020 (bilan fait à partir des retours des régions)
  3. Travail sur la refonte du Plan National de Formation (PNF), filière animation, et officiels. Projets formations et diplômes en cours d'élaboration par le national
  4. Projet de développement (accueil des nouveaux clubs, nouvelles formes de regroupement compétitif, nouvelles pratiques/ Gym autrement ex : minigym)
- 

**INSCRIPTION à renvoyer à l'UFOLEP nationale avant le vendredi 8 juin 2018**

[esyritis.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.lalique@ufolep-usep.fr)

**Comité UFOLEP :**

Nom et Prénom du participant :

S'inscrit au titre de :  Resp. régional GAM  Resp. régional GAF  Resp. régional Trampo

E-mail :

N° de téléphone portable :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée :

Dinera le 29/06/2018

Hébergement :

Nuit du vendredi 29/06/2018

Nuit du samedi 30/06/2018

**Cachet du comité départemental :**

**Signature du délégué UFOLEP :**

**Gymnastique Rythmique Sportive  
Formation Spécifique  
du 6 au 8 Juillet 2018**

**POUR INFORMATION**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>FS - Gymnastique Rythmique Sportive</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du vendredi 6 (14h) au dimanche 8 (12h) Juillet 2018 au CREPS d'Aix en Provence (13)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2017/2018</i>)</li> <li>✚ Titulaire du BF2O opt JA ou BF2A ou ex A2, O2, ou ex cadre B, C</li> <li>✚ Formateurs actifs et reconnus sur le terrain, CTS ou ARD</li> <li>✚ Stagiaires du stage FS de Mai 2017</li> <li>✚ 2 personnes par région souhaitée (dont 1 formateur O &amp; A)</li> </ul>
<b>Objectif</b>	✚ Réglementation, Formation et nouveaux outils, saison 2018-2019
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Réglementation (codes, brochures 2018/2019)</li> <li>✚ PNF 2018/2019 spécifique GRS (O &amp; A)</li> <li>✚ Nouveaux programmes UFOLEP et travaux sur les programmes spécifiques (UFOREVER, Festi-jeunes et Festival)</li> <li>✚ Circuit Jeunesse</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Ordinateur et clé USB</li> <li>✚ Supports musicaux pour nouveaux imposés</li> <li>✚ Brochures et code 2017/2018</li> <li>✚ Documents et supports de formation (O &amp; A)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Cécile CANOVAS
<b>Responsable formation</b>	Prudence DUGAS
<b>Coût par stagiaire</b>	-
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP nationale Pôle Formation - 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p>☎ 01 43 58 97 62</p> <p>Fax 01 43 58 97 74</p> <p>✉ <a href="mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr">esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</a></p> <p>Date limite de réception des inscriptions : <b>8 Juin 2018</b></p>

**Stage FS G.R.S.  
Du samedi 6 mai au lundi 8 mai 2018  
au CREPS d'Aix-en-Provence (13)**

**Dates et lieux :** du vendredi 6 juillet (14h) au dimanche 8 juillet 2018 (12h)

Travaux et repas au CREPS (2 Chemin du Viaduc - 13080 Aix-en-Provence)

**Public** (*Licenciés UFOLEP à jour pour 2017/2018*) :

- Titulaire du BF2O opt JA ou BF2A ou ex A2, O2, ou ex cadre B, C
- Formateurs actifs et reconnus sur le terrain, CTS ou ARD
- Stagiaires du stage FS de mai 2017

**Objectifs :**

- ↳ Réglementation, formation et nouveaux outils, saison 2018-2019

-----

**INSCRIPTION à renvoyer à l'UFOLEP nationale au plus tôt et avant le 8 juin 2018**

[esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr)

**Comité UFOLEP :**

Nom et Prénom du participant :

Niveau :

E-mail :

N° de téléphone portable :

Hébergement au CREPS :

Nuit du vendredi 06/07/2018

Nuit du samedi 07/07/2018

Dimanche 8 juillet 2018 :

Déjeunera avant de partir

Cachet du comité départemental :

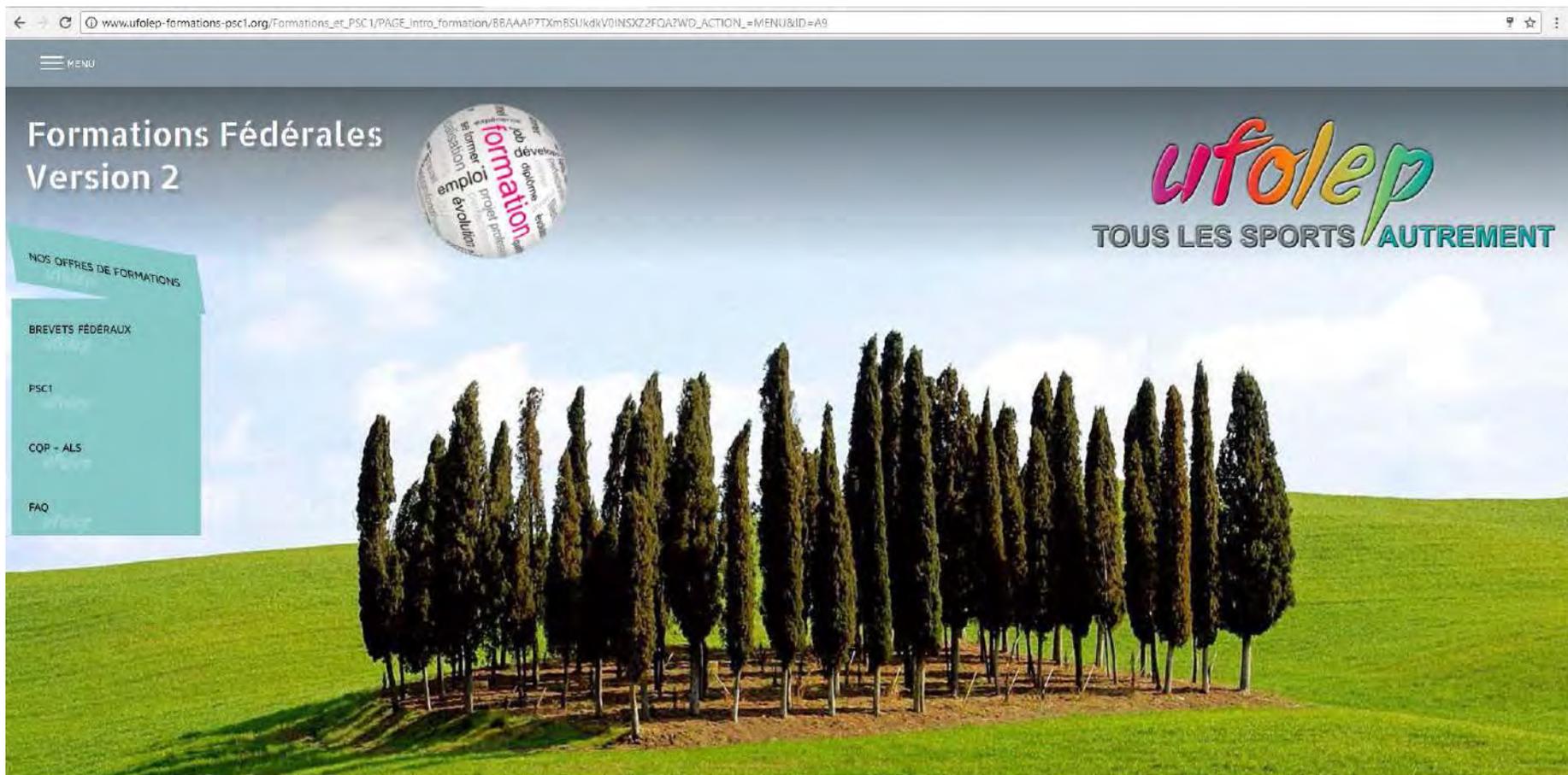
Signature du délégué UFOLEP

# FORMATIONS FÉDÉRALES UFOLEP

Vous devez dorénavant passer via le logiciel formation ([http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations\\_et\\_PSC1](http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations_et_PSC1)), pour organiser vos formations (BF, capacité, autres...), pour le suivi de vos stagiaires, pour les livrets de formation dématérialisés et l'impression des diplômes...

Les comités n'ayant pas reçu les codes d'accès doivent nous contacter ([esyritis.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:esyritis.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01 43 58 97 62).

Via le menu, vous pouvez aussi accéder aux formations proposées par les autres comités UFOLEP, en cliquant sur « Nos offres de formations ».



Le Comité UFOLEP Centre Val de Loire vous informe de **l'ouverture d'une formation CQP Animateur de Loisirs Sportifs à la rentrée 2018.**

Ce CQP a pour vocation à répondre à un besoin d'emploi identifié non couvert correspondant à une situation professionnelle spécifique au secteur visé par la qualification.

Le CQP contribue à la structuration et à la professionnalisation du secteur. Il facilite l'accès aux diplômes professionnels de niveau IV et supérieurs.

La création du CQP ALS correspond à un **contexte** caractérisé notamment par :

- La petite taille des associations ou structures d'accueil
- Une rotation importante des éducateurs qui engendre une offre d'emploi supérieure à la demande
- Une baisse de l'encadrement traditionnellement bénévole
- La concentration des demandes de pratique sur une saison sportive
- L'éclatement de l'effectif à former sur l'ensemble du territoire
- Un déficit de qualifications existantes au regard des besoins d'emploi particuliers identifiés.

L'ensemble de ces éléments correspond à des **besoins** d'intervention (encadrement, accompagnement...) du titulaire CQP ALS à temps partiel sur la saison sportive / saison estivale. Cette situation professionnelle fait référence au poste type de travail de « **Moniteur/Initiateur** »1

Le titulaire du CQP a vocation à :

- Faire découvrir, initier et sensibiliser aux pratiques de loisir sportif
- Accueillir les publics
- Transmettre une ou plusieurs techniques indispensables à l'initiation et à la sensibilisation en adéquation avec le public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécurisée dans l'environnement concerné

***Nous sollicitons votre aide pour communiquer et diffuser ces informations :***

- Une formation CQP ALS (mention AGEE et/ou JSJO) animée par l'UFOLEP aura lieu sur Orléans sur l'année 2018-2019.
- Elle accueillera 15 stagiaires maximum en mention AGEE (Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression) et 15 stagiaires maximum en mention JSJO (Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition). La formation se déroulera principalement sur Orléans.
- Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet [www.ufolepcentre.org](http://www.ufolepcentre.org) ou sur simple demande (02.38.54.02.00 ou [a.godard@ufolep.org](mailto:a.godard@ufolep.org)).
- La clôture des inscriptions est le 30 septembre 2018.

Par avance, nous vous remercions pour votre aide précieuse.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Très cordialement,

Adélaïde GODARD

Secrétaire comptable

UFOLEP Centre Val de Loire

AVENUE DU PARC FLORAL, 45100 ORLÉANS La Source. 02.38.54.02.00

<http://www.cr.ufolep.org/centre>

<https://www.facebook.com/ufolep.centre>

Horaires du secrétariat : 9h-12h30 13h30-17h00



**BF1A spécifique – Activité Physique d’Entretien  
Les 22 et 23 septembre 2018**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018 (9h à 18h) à Orléans (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2017/2018) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé la Période probatoire et participé au Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur APE</li> <li>✚ Être capable d’animer et de gérer un projet d’animation dans l’association</li> <li>✚ Être capable de participer à l’organisation de l’activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>16 heures de formation</b> (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Technique et Pédagogie</li> <li>✚ Législation</li> <li>✚ Sécurité de la pratique</li> <li>✚ Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes, documentation personnelle, crayon</li> <li>✚ Tenue de sport</li> <li>✚ Livret de formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Coût par stagiaire</b>	55 € repas compris, hors hébergement Possibilité d’hébergement sur demande, coût supplémentaire au réel
<b>Date limite d’inscription</b>	12 septembre 2018
<b>Contact</b>	<p>UFOLEP CENTRE Val de Loire Avenue du Parc Floral - 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>02 38 54 02 00 <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p>

**BF1A spécifique – Activité Physique d'Entretien  
du 6 au 8 juillet 2018**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du vendredi 6 (14h) au dimanche 8 (14) juillet 2018 au CREPS de Vichy (03)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (<i>saison 2017/2018</i>)</li> <li> Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)</li> <li> Avoir validé la Période probatoire de 20 h et participé au Tronc commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être capable d'animer une séance d'Activités Physique d'Entretien</li> <li> Former des animateurs pour encadrer bénévolement dans les associations UFOLEP. Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. Et être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> <u>UCC spécifique</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique et pédagogie des APE</li> <li>- Législation – Plan de formation UFOLEP</li> <li>- Sécurité de la pratique</li> <li>- Mise en situation</li> <li>- Environnement</li> </ul> </li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue sportive (intérieure et extérieure)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	UFOLEP 63
<b>Responsable formation</b>	Annie COLY
<b>Formateurs</b>	Annie COLY
<b>Coût par stagiaire</b>	80,00 € (pension complète)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 63 31 rue Pélissier 63028 CLERMONT-FERRAND Cedex 2</p> <p> 04 73 14 79 12 -  <a href="mailto:ufolep63@fal63.org">ufolep63@fal63.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>22 juin 2018</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 63</i>») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopies de la licence 2017-2018 et du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat.</li> </ul>



*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# SPORT SOCIÉTÉ

[Voir la version en ligne](#)



## Évaluation et évolutions, cultivons notre jardin !

Avouons-le, nous prenons (trop) rarement le temps de l'évaluation et limitons souvent celle-ci à la dimension quantitative et rassurante du nombre de participants, de partenaires ou de dispositifs. La dimension qualitative, plus complexe et moins parlante qu'un bon chiffre ou qu'un bon chrono, permet pourtant d'apprécier la pertinence de nos objectifs et d'adapter en conséquences nos choix stratégiques. Forçons notre talent ... et revenons sur les objectifs du **1<sup>er</sup> rassemblement Sport Société de février 2017**. Il s'agissait d'intégrer le potentiel d'innovation et de développement de Sport Société dans la vie fédérale, statutaire et démocratique. Trois chantiers avaient été ouverts : la gouvernance, le rayonnement politique, l'accompagnement des ressources humaines, notamment des élu-e-s, face aux évolutions de notre mouvement. Pour le premier, l'assemblée générale de Bar-le-Duc a validé la prise en compte des actions Sport Société dans notre cadre statutaire en ouvrant nos instances dirigeantes aux partenaires des structures non sportives. Le rayonnement politique vient de franchir une étape décisive avec le dépôt, sur le bureau de l'assemblée nationale du **projet de loi pour la reconnaissance d'une délégation d'un nouveau genre**.

Savoir-être, Savoir-Faire, Savoir-Dire sont les mots d'ordre opérationnels qui accompagneront notre objectif (actualisé !) de développement de Sport Société dans la vie fédérale.

Notre détermination à impacter la société, notre engagement dans la réduction de l'inégalité d'accès au sport, notre stratégie d'influence doivent se conjuguer avec l'accompagnement des élu-e-s et des professionnels de nos comités. Ce sera l'objet des **deux rendez-vous à noter absolument dans nos agendas** : la formation à la Parole politique (les 7 et 8 juillet 2018), le séminaire fédéral Sport Société (les 5, 6 et 7 novembre).

C'est en effet sous la forme de séminaire fédéral, que nous poursuivrons l'élan donné en 2018 par le 1<sup>er</sup> rassemblement.

Pour le lieu, c'est au FIAP Jean Monnet, situé en plein cœur de Paris et au slogan particulièrement adapté à nos travaux « **le FIAP, où vivent les cultures !** » que nous nous installerons pour cultiver notre jardin et poursuivre notre (r)évolution culturelle !

**Arnaud JEAN**, *Président*

**Henri QUATREFAGES**, *Vice-Président pôle Sport Société*



# SÉMINAIRE SPORT SOCIÉTÉ



## 5 AU 7 NOVEMBRE 2018

FIAP JEAN MONNET - RUE DE CABANIS - 75 014 - PARIS



\* Photo des participants au 1er rassemblement Sport Société de l'UFOLEP en 2017

### 3 PARCOURS DE FORMATION

Parcours **Élus**

Parcours **Direction**

Parcours **Agent  
de développement /  
Chef.fe de projet**

Au programme :

UN SOCLE D'APPRENTISSAGE COMMUN

SAVOIR-ÊTRE

SAVOIR-FAIRE

PROGRAMMES  
FÉDÉRAUX

DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

STRUCTURER ET DÉVELOPPER SON OFFRE FÉDÉRATIVE



## Pensez-y !

### Financez vos projets de séjours !

En 2017, **51** comités régionaux ou départementaux se sont engagés dans la mise en œuvre de séjours à destination de **519** jeunes de 16 à 25 ans résidants au sein d'un territoire couvert par la géographie prioritaire (ZUS et ou ZRR) ou dans une commune de moins de 2 000 habitants, n'étant jamais ou rarement partis en vacances. Le partenariat UFOLEP - ANCV a été reconduit pour la **4ème année consécutive !**

### Elu.e.s des comités, venez vous former à la parole politique de l'UFOLEP !

Participez aux **4 modules** mentionnés ci-dessous afin de vous outiller au déploiement de cette parole politique sur votre territoire !



[Plus d'infos](#)



[Plus d'infos](#)

## La ressource Sport Société

**Conceptualiser**  
**#Réfléchir**

[Télécharger](#)

**Evènementiels fédéraux**  
**#Dévoiler**

**Dispositifs fédéraux**  
**#Faire**

[Télécharger](#)

**Ressource fédérale**  
**#Partager**

[Télécharger](#)

[Télécharger](#)

## #Dévoiler

Retrouvez les supports de communication Sport Société : Vidéos & Logos

[Téléchargez les vidéos](#)

[Téléchargez les logos](#)

---

**Identifiez-vous et recevez du contenu adapté à vos missions Sport Société !**

[Identifiez-vous !](#)

---

## *Les groupes de travail Sport Société*



Retrouvez le CR du GT Playa  
Tour 2018

Retrouvez le CR du GT Sport  
santé du 8 mars 2018

Rejoignez le GT Sport séniors !

[GT Play Tour](#)

[GT Sport santé](#)

[GT Sport séniors](#)

## PARTENAIRES SPORT SOCIÉTÉ

### Institutionnels



### Communication



### Événementiels sportifs



**Contact :**

Agathe VRIGNAUD  
Assistante

[avrignaud.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.lalique@ufolep-usep.fr)  
01.43.58.97.65



PÔLE RESSOURCES NATIONAL  
SPORT EDUCATION MIXITES CITOYENNETÉ

Bulletin de veille du PRN SEMC

[Voir cet e-mail  
dans votre navigateur](#)



<p><b>Éducation et insertion</b></p> <p>Parce que la culture et le sport peuvent contribuer à porter les valeurs qui doivent fonder notre société...</p> <p>&gt;</p>	<p><b>Éthique et valeurs du sport</b></p> <p>Parce que le sport n'est pas une zone de non-droit...</p> <p>&gt;</p>	<p><b>Femmes, sports et mixité</b></p> <p>Parce que la mixité est source de richesses...</p> <p>&gt;</p>	<p><b>Sport facteur d'inclusion sociale</b></p> <p>Parce qu'il est inconcevable de continuer à laisser des gens sur le bord de la route...</p> <p>&gt;</p>
--	--	--	--

*Mai 2018*

[Téléchargez l'intégralité du bulletin de veille](#)

*Une sélection d'informations vous est proposée dans ce mail.*

### *Événement*

---

#### **Normandie : Conférence-débat sur la radicalisation**

Engagée sur la thématique « Sport, éducation, mixité et citoyenneté », la DRDJSCS de Normandie organise dans ce cadre une soirée intitulée « Comprendre et prévenir les risques de la radicalisation dans le sport ». En introduction, le rôle de l'État en matière de prévention de la radicalisation sera précisé. Cette soirée aura lieu le jeudi 14 juin à Caen. [\(en savoir +\)](#)

### *Ethique et valeurs du sport*

---

#### **Ministère des sports – 17/05/2018**

##### **[Publication] Petit guide juridique : mieux appréhender les conséquences juridiques des phénomènes d'incivilité, de violences et de discriminations dans le sport**

Pour renforcer la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport (notamment à caractère raciste, anti-LGBT et sexistes), le ministère des sports publie un petit guide juridique. Un outil d'informations à destination de chaque acteur du sport pour lui permettre de mieux appréhender les conséquences juridiques de son comportement.

Cet outil est également destiné à mieux accompagner les victimes de ces comportements. À visée pédagogique, il traite de 18 problématiques en apportant un premier niveau d'informations accessibles sur ce qu'il faut retenir. Ce dispositif est complété par quelques focus, un questionnaire et une ou deux mises en situation afin de permettre à chaque acteur du sport de mieux prendre conscience des conséquences (potentiellement graves) de son comportement. [\(en savoir +\)](#)

#### **HuffPost – 05/2018**

##### **[Articles] Vaincre L'homophobie Dans Le Football**

« À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et à moins d'un mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de football en Russie, Le HuffPost publie une série de témoignages pour briser le tabou de l'homophobie dans le football et faire reculer les discriminations sur tous les terrains de football. » [\(en savoir +\)](#)

### *Vie associative*

---

#### **Ministère des sports – 24/05/2018**

##### **[Guide] Economie Sociale et Solidaire & Sport**

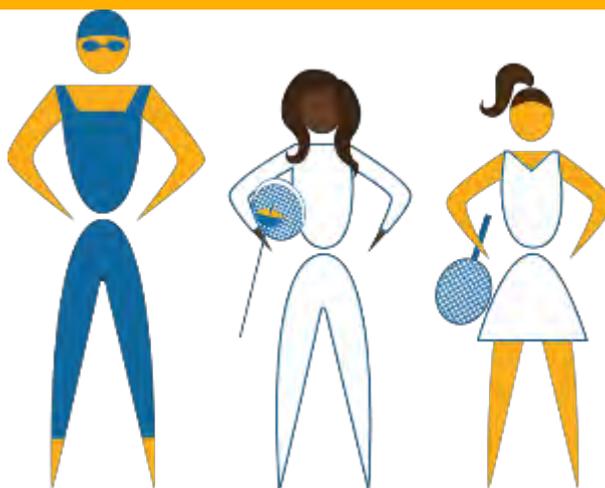
L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) concerne directement le mouvement sportif en raison de la place prépondérante qu'il occupe dans le secteur associatif. Depuis plusieurs années, le Ministère chargé des sports accompagne le monde sportif (et plus largement associatif) dans ses évolutions et sa professionnalisation. Il publie un dossier thématique qui propose des clés de compréhension, une grille de lecture du secteur de l'économie sociale et solidaire, ainsi que des pistes pour mieux s'y ancrer. [\(en savoir +\)](#)

**Communiqué de presse Egal Sport**  
**« AU NOM DES SPORTIVES »**  
**ETUDE SUR LA PLACE DES SPORTIVES DANS LA**  
**TOPONYMIE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

29 Mai 2018



**Egal Sport, le collectif qui s'engage pour l'égalité  
des femmes et des hommes dans le sport.**



**« AU NOM DES SPORTIVES »**

**ETUDE SUR LA PLACE DES SPORTIVES DANS LA TOPONYMIE  
DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

**EGAL SPORT**, collectif engagé en faveur de l'égalité femme /homme dans le sport explore, dans une publication à paraître prochainement, la place donnée aux femmes parmi la toponymie des équipements sportifs français. Cette étude fait suite à celles réalisées sur la gouvernance des fédérations sportives unisport olympiques<sup>[1]</sup> puis non olympiques<sup>[2]</sup> pour la période 2017/2020 et à de nombreux communiqués questionnant sur la place des femmes dans le sport - distributeurs d'articles de Sport<sup>[3]</sup> - directions techniques nationales<sup>[4]</sup> - CNDS médiatisation – Tour de France de l'Egalité, etc. L'étude est réalisée à partir des données du Recensement des équipements sportifs (RES) <sup>[5]</sup>, outil créé par le ministère des sports, à la suite des Etats généraux du sport de décembre 2002.

**Les premiers enseignements sont :**

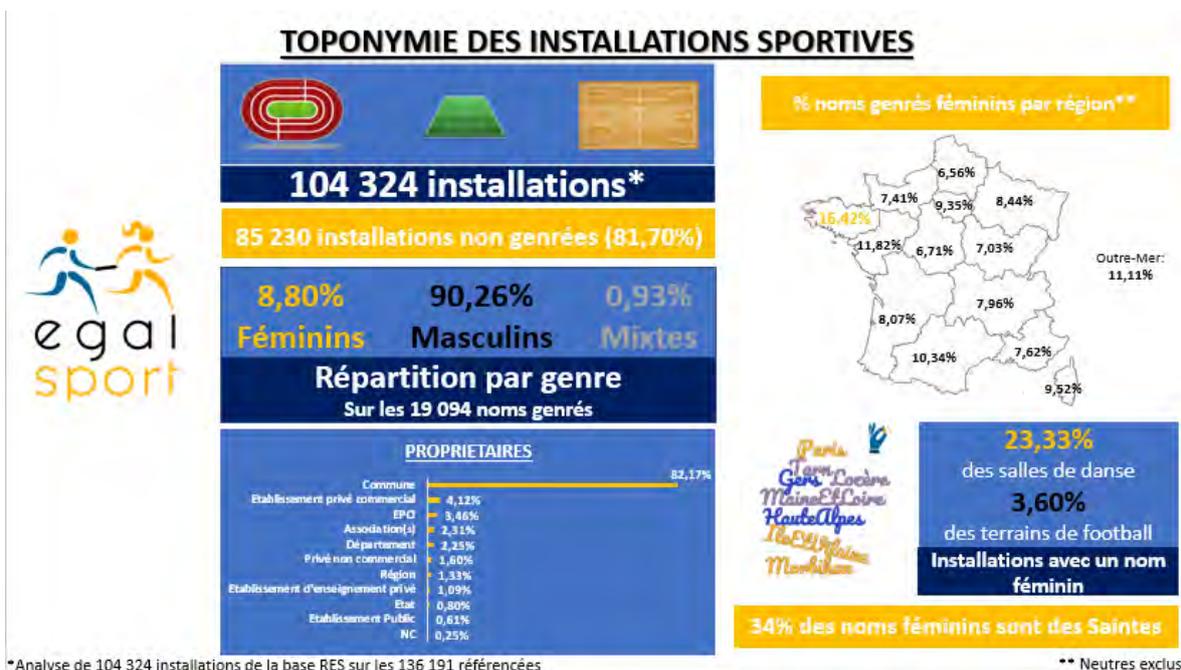
1 - Les structures recensées (Installations et équipements) ne possèdent à 91,36 % pas de nom ou un nom neutre (celui du lieu, de la ville), à 7,85% un nom de personnage masculin, à 0,73% un nom de personnage féminin et à 0,06% un nom mixte.  
 2 – Parmi les structures possédant un nom genré, le masculin l'emporte à 90,84%. Les noms féminins représentent 8,46% % auxquels ajoutent 0,69 % de noms mixtes.  
 3 - Dans le TOP 10 des noms féminins, la première sportive arrive en 6ème position (Colette Besson). Les 4 premiers sont des noms de saintes et de scientifiques. La sous-représentation des sportives parmi la toponymie des équipements sportifs ne constitue qu'un indicateur supplémentaire de la permanence de la quasi invisibilité de l'image de la femme dans la société - sur un plan plus général, une étude portant sur les ononymes, publiée en 2014 révèle que sur les 33% de noms de rues attribués à des personnalités, seulement 6% portent des noms de femmes<sup>[6]</sup>.

Elle confirme également le peu de reconnaissance que la société porte aux actions / exploits réalisés par des sportives ou militantes du sport, activité créée par et pour les hommes.

Le fait de baptiser du nom d'une personnalité influente du sport féminin est déjà en soi un acte symbolique fort de reconnaissance. Mais les politiques publiques locales se saisissant de cette question peuvent donner une toute autre dimension au projet en proposant diverses actions périphériques ayant pour objectif une plus grande équité genrée dans le sport.

Avec plus de 90% d'équipements « anonymes » nombreuses sont les opportunités permettant de remédier à cette invisibilité féminine. S'y ajoutent celles des futures installations sportives prévues dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont certaines seront très prestigieuses. Gageons que le "plan Héritage Paris 2024" s'enrichisse de cette proposition en incitant les décideurs (État, collectivités) à honorer les grands noms féminins du sport.

**La France, riche de son organisation territoriale avec des élu.e.s municipaux, départementaux et régionaux non seulement peut mais doit relever ce challenge.**



**Pour rester en contact au quotidien, Retrouvez-nous sur FACEBOOK**



Françoise BARTHELEMY - Béatrice PALIERNE - Emeline BOURE - Elisabeth BOUGEARD-TOURNON - Nicole DECHAVANNE - Floriane VARETTA-LONJARET - Nicole ABAR - Patricia COSTANTINI

Egal Sport  
[contact@egalsport.com](mailto:contact@egalsport.com)  
[www.egalsport.com](http://www.egalsport.com)


Pour être sûr de recevoir tous nos emails, ajoutez-nous à [votre carnet d'adresses](#).

Si ce mail ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).

# Avisé info's

LA NEWSLETTER POUR DÉVELOPPER  
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

 **avise**

Mai 2018

## À LA UNE



QUOI DE NEUF ?

Vient de paraître !

**[Rapport d'activité 2017 de l'Avisé](#)**

## RESSOURCES À TÉLÉCHARGER

GUIDE

**Guide pratique de sensibilisation au RGPD**

[LIRE LA SUITE](#)

[TÉLÉCHARGER](#)

GUIDE

**Evaluer ses pratiques numériques**

[LIRE LA SUITE](#)

[TÉLÉCHARGER](#)

GUIDE

**Référentiel Innovation Facteur 4**

[LIRE LA SUITE](#)

[TÉLÉCHARGER](#)

## PORTRAITS



### [A vélo sans âge](#)

Lutte contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de

### [Les Petites Cantines](#)

Redynamiser les liens dans les quartiers via

handicap via des  
promenades à vélo

des restaurants  
participatifs

## ACTUALITÉS

### QUOI DE NEUF ?

Création d'activités d'utilité sociale

#### **Générateur d'innovations sociales dans les territoires, la Fabrique à initiatives se déploie!**

Dispositif d'émergence collective d'innovations sociales en réponse aux besoins locaux, la Fabrique à initiatives répond plus que jamais aux défis de nos territoires. En 2018, ce sont sept structures qui se mettent en mouvement pour rejoindre ce collectif d'acteurs engagés au service d'un développement local inclusif et durable.

### ÉVÈNEMENT

Du 12 au 27 mai 2018

#### **Participez à la Quinzaine du commerce équitable!**

Pour sa 18ème édition, la Quinzaine du commerce équitable proposera des centaines d'événements dans toute la France, avec pour fil rouge cette année l'égalité femmes-hommes ou encore le commerce équitable comme levier d'émancipation des femmes productrices au Nord comme au Sud.

### ÉVÈNEMENT

Lundi 28 mai 2018

#### **Salon Handicap, emploi et achats responsables**

Pour la troisième année consécutive, l'Avise sera présente au Salon Handicap, emploi et achats

responsables à Paris, pour permettre aux visiteurs de découvrir, de manière complémentaire à l'offre de services des structures du secteur adapté et protégé, celle de l'insertion par l'activité économique.

#### ÉVÈNEMENT

Jeudi 21 juin 2018

##### **Les garages solidaires : acteurs de la mobilité inclusive**

La Fondation PSA et l'Avise vous donnent rendez-vous le 21 juin 2018 autour de leur programme visant à accompagner la structuration et la professionnalisation du secteur des garages solidaires. Décryptage, retours d'expériences, témoignages inspirants... un événement conçu pour mieux comprendre les activités et les enjeux des garages solidaires !

#### ÉVÈNEMENT

De juin à décembre

##### **Impact Investing Tour 2018**

Le Mouves, en partenariat avec INCO, la Caisse des Dépôts et BNP Paribas, lance une nouvelle édition de l'Impact Investing Tour. Grande nouveauté cette année : un programme réunissant entrepreneurs et financeurs autour de 6 grands défis que sont la culture, la transition écologique, l'alimentation durable, l'inclusion, la santé et l'éducation.

#### APPEL À PROJETS ET CONCOURS

Jusqu'au 31 mai 2018

##### **Le Prix du Bicentenaire de la Caisse d'Epargne**

En 2018, la Caisse d'Epargne fête son bicentenaire et organise, à cette occasion et en partenariat avec La France des solutions, un appel à projets pour récompenser les initiatives innovantes et impactantes qui répondent à des enjeux économiques, sociétaux ou environnementaux.

## APPEL À PROJETS ET CONCOURS

Jusqu'au 31 mai 2018

**Grands Prix de la finance solidaire**

Finansol et Le Monde renouvellent leur partenariat pour la 9ème édition de leurs Grands Prix de la finance solidaire afin de récompenser les entrepreneurs qui remettent l'homme au cœur de l'économie.

Abonnez-vous également à [ESS en région](#),  
la newsletter mensuelle des actions et dispositifs ESS en région.

## LES MEMBRES DE L'AVISE :



## AVEC LE SOUTIEN DE :



Cette newsletter est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

Lancement de #TuSerasUnHommeMonFils

[View this email in your browser](#)

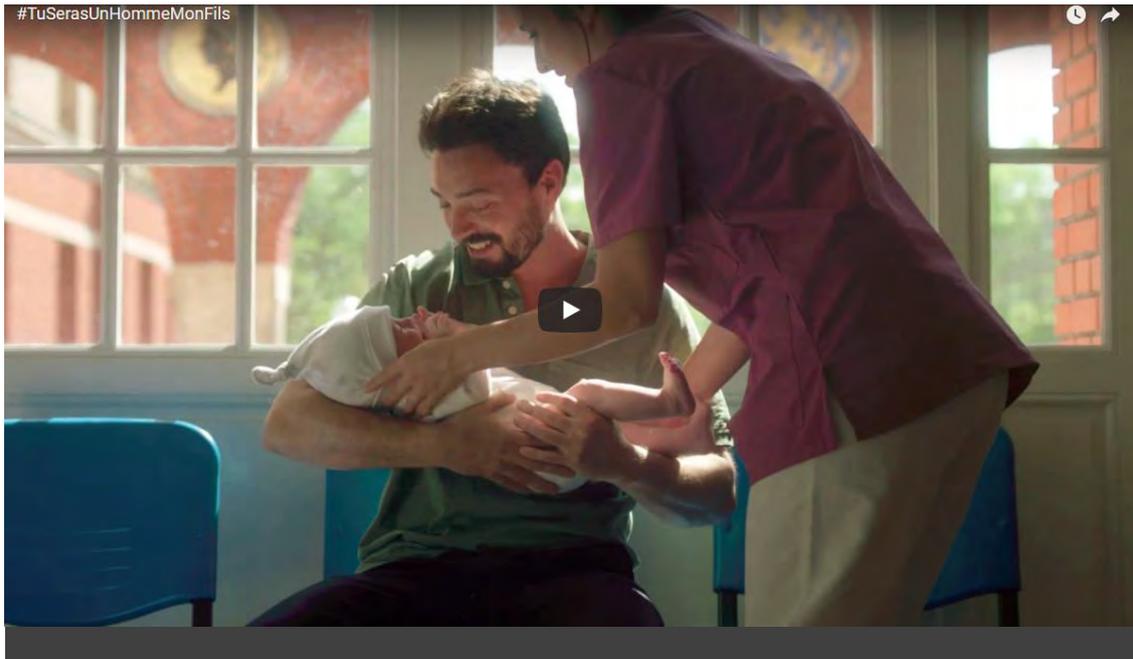
## #TUSERASUNHOMMEMONFILS

LE HARCÈLEMENT ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES,  
CE N'EST PAS QUE L'AFFAIRE DES FEMMES.

### *#TuSerasUnHommeMonFils La campagne pour enrayer la reproduction des violences, avec Oxmo Puccino*

Après avoir lancé le mouvement [#MaintenantOnAgit](#) en février 2018 avec le soutien de plus de 150 personnalités du monde du cinéma, pour lutter contre les violences faites aux femmes, la Fondation des Femmes poursuit sa démarche de mobilisation avec le lancement d'une campagne de sensibilisation, "Tu seras un homme, mon fils", portée par la voix du chanteur Oxmo Puccino.

L'idée de cette campagne : adresser les hommes et "futurs hommes" sur les valeurs positives à favoriser l'égalité femmes – hommes dans la société et in fine, mettre un terme à toutes les violences faites aux femmes. Décliné du poème de Rudyard Kipling, le film met en scène des instants de vie entre pères et fils de tous âges, milieux et origines. #TuSerasUnHommeMonFils aborde l'importance de l'éducation aux plus jeunes, au cœur de l'évolution des comportements des hommes envers les femmes.



## SOUTENIR L'EDUCATION A L'EGALITE FEMMES-HOMMES

### *Pourquoi est-il primordial de faire un don ?*

Depuis sa création en 2016, la Fondation des Femmes place l'éducation à l'égalité femmes-hommes et la sensibilisation à la lutte contre les violences parmi ses actions prioritaires. Ainsi, plusieurs associations menant des actions en milieu scolaire ont pu bénéficier de notre soutien, comme [l'association Résonantes](#) ou encore [En avant toute\(s\)](#).

Ces actions sont indispensables car elles sensibilisent les générations futures. Cependant, elles ont un coût. Faire un don à la Fondation des Femmes dans le cadre de la campagne #TuSerasUnHomme, c'est donc investir dans l'avenir, pour qu'enfin les violences cessent et que femmes et hommes soient égaux.

**JE DONNE**



# CONCOURS D'ÉLOQUENCE

AVEC UN JURY COMPOSÉ D'AVOCAT.E.S ET DE PERSONNALITÉS  
#PrixGisèleHalimi

**10 JUIN** MAISON DE LA RADIO  
Avenue du Président-Kennedy 75016 Paris



Après le succès du concours d'éloquence 2017, la Fondation des Femmes organise une seconde édition, le 10 juin 2018 à 16h30, dans une salle mythique, le studio 104 de la Maison de la Radio. [Plus d'informations et réservations](#)





# VOUS ÊTES UN COMITÉ OU UNE ASSOCIATION UFOLEP ?

Rejoignez la communauté NOMADS UFOLEP pour accueillir des **volontaires de l'Europe entière** sur vos projets et événements !

Contact | [jpveronique.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jpveronique.laligue@ufolep-usep.fr) | 06 99 83 33 47



[www.Go-Nomads.eu](http://www.Go-Nomads.eu)

Faire découvrir **le sport pour tous** et **l'Europe** à vos jeunes bénévoles ! **#TEAMUFOLEP**

# Formation à la Parole Politique

**7-8 JUILLET 2018 - PARIS**

SIÈGE UFOLEP NATIONALE - 3 RUE RÉCAMIER

## AU PROGRAMME

**Environnement  
INSTITUTIONNEL**

**Stratégie  
POLITIQUE**

**Société en  
mouvement  
MOBILISATION UFOLEP**

**Plan d'action  
LOCAL**

**Société en  
mouvement**

Formation

Parole Politique

POUR VOUS INSCRIRE

[INSCRIPTION](#) → Cliquez ici pour remplir le formulaire



**ISABELLE CHUSSEAU**

*Cadre Technique Nationale UFOLEP*



[ichusseau.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:ichusseau.laligue@ufolep-usep.fr)



01 43 58 97 80

[Voir la version en ligne](#)

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

# UFO STREET

FAIS VIVRE LE BALLON

Street Soccer . Challenges . Contest

23-24 JUIN 2018

Amiens

30 JUIN - 1<sup>er</sup> JUILLET 2018

Rillieux-la-Pape



# UFOSTREET



Bonjour à toutes et à tous !

### L'UFOLEP fait revivre le ballon !

Après la session UFO STREET à Bar-le-Duc (55) le 14 et 15 avril derniers, l'UFOLEP organise cette fois au Sud et Nord de la France deux nouvelles sessions UFO STREET :

- **le 23 et 24 juin 2018 à Amiens**
- **le 30 juin et 1er juillet à Rillieux-la-Pape**

Ce rassemblement national réunira des jeunes de **11 à 17 ans**, licenciés ou non à l'UFOLEP, venus de leur secteur pour vivre un moment intense entre rencontres de football 5X5, concours d'agilité entre équipes, démo-show et spectacles, activités de culture urbaine & autres surprises...

[Amiens \(80\)](#)

[Rillieux-la-Pape \(69\)](#)

*Inscrivez-vous avant le 1er juin 2018 !*

*Inscrivez-vous avant le 7 juin 2018 !*



[Retrouvez la vidéo officielle !](#)



Ça s'est passé dans le 55 !

**Contact :**

Agathe VRIGNAUD  
01.43.58.97.65  
[avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr)



Cet email a été envoyé à [avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr), [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

UFOLEP  
Rosemary PAUL-CHOPIN  
3 rue Récamier  
75341 Paris





*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# SPORT EDUCATION

## POINT SUR LA SITUATION DES SPORTS MECANIQUES AUTO



Nous avons reçu ce jour par voie postale 2 courriers du Ministère datés du 18 mai que nous attendions depuis le 3 avril dernier suite à de nombreux contacts d'élus et de membres de la DTN auprès de la Direction des sports.

Vous trouverez en pièces-jointes ces 2 courriers.

Le premier est adressé au président de la FFSA et l'Ufolep est destinataire en copie, il indique clairement :

- Que les Règlements Techniques et Sportifs doivent être appliqués, notamment pour ce qui concerne les équipements pilotes et ce sans délai.
- Que pour les prochaines évolutions des RTS, elles devront obligatoirement se faire en concertation avec notre fédération et avec le ministère avec un délai raisonnable pour les délais d'application
- Que les officiels relevant de l'instruction 10-024JS du 11 mars 2010 sont reconnus aptes à intervenir pour les épreuves Ufolep

En conséquence cela signifie :

- Qu'il nous faut revoir rapidement nos règlements pour les mettre en conformité avec ceux de la fédération délégataire (cela sera fait le 2 juin prochain) et les proposer dès le 3 juin aux responsables de trophées lors d'une réunion avec la CNS, des élus nationaux et des membres de la DTN.

- Que nous devons disposer d'équipements pilotes complets (des négociations sont en cours pour obtenir des tarifs les plus accessibles, avec des modalités de paiements échelonnées)

- Que nous devons recycler les officiels relevant de l'instruction 10-024 JS avant le 30 juin prochain

- Que nous devons nous montrer solidaires et trouver collectivement des solutions pour poursuivre l'activité sports mécaniques auto au sein de notre fédération. Le Comité Directeur National a réaffirmé récemment son attachement aux activités mécaniques auto face aux attaques injustifiées et honteuses de la FFSA. Les élus nationaux, les membres de la CNS et ceux de la DTN se mobilisent pour établir une stratégie qui permette de maintenir cette activité qui a toute sa place au sein de notre fédération, notamment en terme d'accessibilité. De nombreuses rencontres avec des élus locaux sont organisées pour évoquer cette situation et rendre compte de la posture de la FFSA qui irrite fortement les acteurs de l'État et les collectivités. Il faut donc vous mobiliser sur vos territoires !

Le second courrier est une note aux Préfets pour leur indiquer les modalités à suivre, notamment de ne plus programmer de CDSR pour les demandes d'épreuves sur des circuits permanents mais lorsque les circuits sont homologués et que les jurys sont conformes, nous devrions pouvoir obtenir des récépissés pour nos manifestations. Le point sur les assurances ne tient pas non plus, le ministère l'a confirmé lors d'un entretien avec le directeur technique de l'APAC en mars dernier.

Il y a dans ce courrier un paragraphe spécifique pour le karting piste qui doit nous permettre de trouver des solutions pour maintenir l'activité même si les négociations resteront délicates !

Le 3 juin prochain, se tiendra une rencontre avec les responsables de trophées, beaucoup de personnes souhaitent y participer. Nous ne pourrons accueillir que 2 personnes mandatées par trophée, pour que nous soyons en capacité de travailler efficacement pour trouver des solutions. Un compte rendu sera diffusé largement et rapidement pour évoquer notre stratégie et évoquer notre position notamment par rapport aux rencontres nationales programmées.

Face à cette position inadmissible de la fédération délégataire, il nous faut nécessairement rester volontaires et solidaires pour résister et tout faire pour que cette discipline continue à exister et à se développer au sein de notre fédération. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre mobilisation et nous restons à votre disposition pour vous accompagner.

Bien cordialement

Pierre CHEVALIER  
Directeur Technique  
National

Thierry BROYDE  
Élu du Comité Directeur  
National en charge du suivi  
de la CNS Auto

Michèle ROIG  
Élue du Comité Directeur  
National en charge du suivi  
de la CNS Karting Piste

Annexes :

[courrier FFSA UFOLEP 18 mai 2018](#)

[courrier prefet manifestation sport meca](#)

# RECYCLAGE LISTE MINISTERIELLE AUTO



**U**ne session de recyclage liste ministérielle est prévue :

***le samedi 16 juin prochain de 9 h 00 à 12 h 00 à Pompaire (79) à la***

**salle polyvalente  
4 rue de la Soulière  
79200 POMPAIRE.**

Inscription obligatoire à : [kart-cross@cc-parthenay.fr](mailto:kart-cross@cc-parthenay.fr) - ☎ 06 87 11 22 03

**Attention** : être en possession de la licence 2018. Elle sera à présenter lors de la session.

**FICHE DE POSTE**  
**CHARGÉ-E DE DEVELOPPEMENT**  
**DES ACTIVITES AQUATIQUES**  
**- A POURVOIR AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018 -**

**1- RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI**

- > Afin de développer le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA), regroupant en son sein 17 fédérations (olympiques, affinitaires, unions scolaires et groupements associés) issues du mouvement sportif, et de permettre une structuration efficiente de cette nouvelle organisation sportive (association loi 1901), le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, qui se dote pour la première fois d'un statut juridique, a la volonté de renforcer ses moyens actuels notamment en terme de ressource humaine.

**2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE**

- > Autorité institutionnelle : placé(e) sous la responsabilité du Secrétaire Général du CIAA

**3- DESCRIPTION DU POSTE**

- > 3.1 Contexte :  
Développer et promouvoir les activités de la « Natation » en travaillant sur les problématiques suivantes :
  - Organisation d'une Natation Interfédérale au service de la construction du nageur et des associations sportives au travers l'École de Natation Française
  - Formation : la professionnalisation du mouvement associatif
  - Equipements : prévoir, anticiper, lutter contre la perte des créneaux horaires du mouvement associatif
  - Sport et handicap : égalité d'accès aux installations et aux pratiques sportives pour tous
- > 3.2 Missions :  
Dans le cadre du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, concevoir et mettre en œuvre la politique de développement du réseau interfédéral du CIAA à travers :
  - La formalisation d'une stratégie de développement et de communication
  - La conception, la mise en œuvre, la gestion et le suivi d'un plan de développement interfédéral du CIAA
  - La conception, la mise en œuvre, la gestion et le suivi d'un plan de communication : création d'une identité visuelle, création d'outils de communication, rédaction d'articles, élaboration d'un plan médias, présence sur des salons, colloques et séminaires
  - La mise en œuvre, la gestion administrative et le suivi des réunions institutionnelles : Assemblée des Présidents, Bureau directeur, commissions sportives, séminaires et réunions techniques
  - L'accompagnement des structures interfédérales : les fédérations membres du CIAA, leurs entités territoriales et leurs associations sportives
  - La création et l'animation d'un réseau de techniciens des fédérations membres du CIAA sur les thématiques : organisation des pratiques, formation, équipements et sport et handicap

## Sport Éducation

- La gestion et le suivi des documents pédagogiques de l'Ecole de Natation Française : charte graphique, appels d'offres, commandes, stock et facturation
- La gestion budgétaire des activités et actions du CIAA
- La prospection et la formalisation de partenariats institutionnels et économiques

### 4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec le Bureau Directeur CIAA, les commissions du CIAA, les fédérations sportives membres du CIAA
- > 4.2 Relations en externe : avec le Ministère des Sports, le CNDS, le CNOSF, avec d'autres fédérations, avec des prestataires
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission en totale autonomie
- > 4.4 Autonomie financière : peut engager des dépenses dans le cadre budgétaire pré- établi et validé au niveau politique

### 5- PROFIL RECHERCHE

- > 5.1 Connaissances : connaissance de l'organisation du sport en France, du fonctionnement associatif, de l'économie du sport, de la méthodologie de gestion de projets, de la stratégie marketing et de communication, de la professionnalisation (activités, acteurs, structures), de la réglementation de la natation et des activités aquatiques, notions de comptabilité et notions d'aménagement du territoire et de politiques territoriales
- > 5.2 Compétences : accompagnement des dirigeants, management de projets, stratégie marketing et communication, organisation d'évènements, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique, qualité rédactionnelle
- > 5.3 Savoir-être : rigueur, méthode, sens de l'organisation, sens de l'analyse, travail en autonomie, adaptabilité, intelligence relationnelle, prise d'initiatives
- > 5.4 Qualités personnelles requises : intérêt marqué pour le sport en général et la natation en particulier
- > 5.5 Formation requise : licence STAPS Management du Sport / Master Management du Sport
- > 5.6 Expérience : 12 à 24 mois dans une organisation sportive

### 6- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 6.1 Lieu de travail : au siège du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques situé au sein du siège de la Fédération Française de Natation - 14 rue Scandicci - 93500 Pantin
- > 6.2 Rémunération : 1000 € bruts mensuels (négociables selon expérience) pour un CDD de 12 mois à mi-temps
- > 6.3 Evolution du poste : possibilité de consolider le poste à temps plein (échéance à 12 mois) en fonction des ressources créées.

**Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser  
au plus tard le vendredi 22 juin 2018 à :**

Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques  
FFN - Département développement des pratiques  
14, rue Scandicci 93508 Pantin Cedex  
Mail : [vincent.hamelin@ffnatation.fr](mailto:vincent.hamelin@ffnatation.fr)

# DOSSIER D'INSCRIPTION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES NATIONALES 2018



**Le Championnat National de Natation** se déroulera les 2 et 3 juin 2018 à Saran (45)

✚ Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)



**Les finales nationales de Gymnastique** auront lieu les 2 & 3 juin 2018 à Boe (47).

✚ Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)



**Le Championnat National Été d'Athlétisme** se déroulera les 16 & 17 juin 2018 à Noyon (60).

✓ Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)



**La finale jeunes de Gymnastique groupe 4 – féminines** aura lieu les 16 & 17 juin 2018 à Cournon d'Auvergne (63)

✚ Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)



**Le Critérium national de Boules Lyonnaises** se déroulera les 23 & 24 juin 2018 à Saint Denis de Cabanne (42).

✓ Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)

✓ Les fiches à remplir et à retourner : [à télécharger](#)



**Le Critérium National Modélisme Roulant** se déroulera le 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet aux Arcs sur Argens (83).

✓ Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site fédéral : [à télécharger](#)

✓ La fiche d'engagement : [à télécharger](#)

✓ La fiche de la restauration : [à télécharger](#)

✓ La fiche pour les départements : [à télécharger](#)

**Le Championnat National de Tir Été et Disciplines nouvelles** se déroulera les 29 et 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018 à Doullens (80).

- ✓ **Le dossier d'inscription** est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)
- ✓ **Les fiches à remplir** : [à télécharger](#)



**Le Championnat National Twirling Bâton** se déroulera les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018 à Oullins (69)

- ✓ **Le dossier d'inscription** est téléchargeable sur le site : [à télécharger](#)
- ✓ Les fiches à remplir et à retourner : [à télécharger](#)

# INSCRIPTION DES EQUIPES EN COUPES NATIONALES GAUTHIER ET CALENDRIER DES OPERATIONS



La Commission Nationale de Football organise une Coupe Nationale à 11 dénommée

## « Coupe Henri Gauthier »

Cette compétition se déroule en 2 phases :

- 🏆 **Une phase qualificative** (départementale, interdépartementale, régionale et/ou interrégionale)
- 🏆 **Une phase finale** à partir des 1/8<sup>ème</sup>, ou des 1/4 en fonction du nombre d'équipes engagées.

A noter qu'une équipe éliminée lors du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ... tour est automatiquement reversée en **Coupe Delarbre** lors de la phase qualificative.

**Courant juin et au plus tard le 15 juillet :** Diffusion par les délégations départementales des imprimés ci joints aux clubs susceptibles d'être concernés.

**Avant le 31 juillet :** Retour dans les départements des fiches d'inscription accompagnées d'un chèque de 56,00 € à l'ordre du Comité Départemental.

**Avant le 15 août :** Envoi à M. André COUPLET les fiches d'inscription avec avis du Comité Départemental accompagnées d'un chèque du Comité Départemental à l'ordre de l'UFOLEP Nationale.

Renseignements complémentaires si nécessaire auprès des membres de la Commission Nationale.

**Début septembre :** Tirage au sort de la coupe Gauthier.

**Monsieur André COUPLET  
630, rue Léopold DUSART  
59590 RAISMES  
Tél et Fax : 03 27 36 74 34  
Portable : 06 33 15 33 72  
Mail : andre.couplet@wanadoo.fr**

**FEUILLE D'ENGAGEMENT  
FOOT À 11  
COUPE NATIONALE GAUTHIER**

**A remplir en 3 exemplaires et à adresser au responsable départemental - avant le 31 juillet.**

Comité Départemental : .....

Nom de l'Association : .....

N° d'affiliation à l'UFOLEP : .....

Nom du Responsable (majuscules) : .....

Adresse : .....

N° Téléphone : .....portable : .....

Email (vivement souhaité) : .....

Etes-vous affilié à une autre Fédération : <sup>(1)</sup>

Oui (laquelle) : .....  Non

Couleur de l'association : ..... Maillot 1 : .....

Maillot 2 : .....

Adresse du terrain : .....

..... Y a

t-il une main courante ? : <sup>(1)</sup>  Oui  Non

Nature du Sol : <sup>(1)</sup>  Herbe naturelle  Synthétique

Je soussigné, Président de ..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la Coupe Nationale de Football à 11 UFOLEP, ainsi que la réglementation générale et financière, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement est versé ce même jour au trésorier du Comité Départemental UFOLEP.

A .....le ..... (Cachet du club) (Cachet du Comité Départemental)

Signature :

Avis du Délégué Départemental :

(1) cocher la case nécessaire



Cher.e.s collēgues,

Tout d'abord fēlicitations pour l'organisation de votre manifestation sportive nationale et de la belle vitrine pour notre fēdēration.

Les nombreux retours ont tēmoignē de s actions en faveur de la diversitē (discours, remise de maillots, chorēgraphie, signature de charte, ...).

Pour rēaliser un bilan complet de ce weekend engagē, nous vous sollicitons pour prendre 2 min. et renseigner les 4 questions du formulaire suivant : [ICI](#)

Enfin, pour alimenter l'album photos et pour reprēsenter au maximum la #diversitē du week-end, n'hésitez pas à nous transmettre des photos (et/ou vidēos) prises en les adressant à [nvincen.t.ligue@ufolep-us ep .fr](mailto:nvincen.t.ligue@ufolep-us ep .fr) (fichier webtr ansfer c onseillē).

Merci de votre concours.

## EXPERTISES CIRCUITS MOTO



**N**ous constatons que plusieurs de ces demandes concernent toujours des circuits dont l'homologation arrive à échéance dans les semaines, voir les jours à venir.

Les délais restreints obligent les experts sécurité UFOLEP et FFM à modifier leurs plannings qui sont fixés plusieurs mois à l'avance en fonction des dates de fin d'homologation et ne permettent pas aux gestionnaires des circuits de réaliser sereinement les aménagements demandés.

Dans l'intérêt des clubs, nous vous invitons à anticiper au maximum ces demandes et à nous les transmettre à minima **6 mois avant l'échéance de l'homologation**, faute de quoi nous pourrions être amenés à ne pas programmer la visite de ces circuits avant plusieurs semaines pour ne pas désorganiser les plannings des agents techniciens établis de longue date.

Comptant sur votre précieuse collaboration.

# NATIONAL DE PETANQUE 2018



## 1 – ENGAGEMENTS

Le nombre d'équipes qualifiées au Championnat National UFOLEP dépend de l'importance de l'activité pétanque dans chaque département (un tableau des quotas prévisionnels de participation tenant compte de cet impératif paraît au « Cont@ct »).

Les Comités UFOLEP transmettront à la Commission Nationale, dans les délais prévus, que les listes des participants remplissant les conditions requises.

La Commission Nationale examinera les demandes motivées de dérogation, en particulier pour les départements où l'UFOLEP essaie d'implanter la pétanque.

Les engagements 2018 se feront par internet entre **le 14 juin et 20 juin 2018** :

<http://www.cns-webservice.org/>

Le site de l'évènementiel : <http://nationalpetanqueufolep2018.jimbo.com/>

# Formation

## « Développement associatif »



Plusieurs webconférences sont prévus sur Webaffiligue.

- ✚ 7 juin : gestion des affiliations et des adhésions / passage d'affiligue à webaffiligue :

[le lien pour s'inscrire à diffuser dans le réseau](#)

- ✚ 29 juin : suivi des comptes des associations
- ✚ Fin août : la facturation

Nous vous présenterons également les nouveaux documents d'accompagnement Webaffiligue pour animer des réunions en direction des responsables associatifs.

## RESULTATS DES NATIONAUX A



Les phases finales des individuels UFOLEP et coupes nationales, se sont déroulées les 19 et 20 mai 2018 à La Souterraine (23).

La Commission Nationale Sportive remercie le club de la Souterraine, pour son accueil et pour l'organisation sans défauts de cette manifestation ainsi que tous les participants pour leur sportivité.

Vous trouverez ci-dessous le palmarès des différentes catégories suivi des résultats détaillés et du résultat des coupes nationales, les photos des podiums seront ajoutées dès réception.

Concernant les jeunes, des matchs de classement ont été disputés en individuel.

Dans les résultats détaillés n'apparaissent pas les matchs gagnés par forfait.

Un fichier Excel sera mis à la disposition des régions gérant le classement des joueurs. Un lien vous sera envoyé.

Les résultats sont disponibles : [ici](#)

Les photos qui parviendront à la CNS seront mises à disposition avec les photos des années précédentes [ici](#)